

# SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

## du 3 DECEMBRE 2015

### COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; H. CHAMBON ; A. FERRIER (arrivée à 20H15) ; B. RUNDLER ; D. FAQUIN ; P. ZANI ; S. BENSADI (arrivée à 20h15) ; F. ROBIN ; Y. MAGNIN ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; M. GELINOTTE.

Absents excusés : M. ASTIER ; F. BOUVET ; E. CHAHBAZIAN ; F. MERLE ; H. MARTINEZ ; J-P. GARDE ; F. MICHEL DIT BARON.

Procurations : J.P. GARDE à M. MONTMAGNON ; F. MERLE à D. CHASSOULIER ; E. CHAHBAZIAN à D. QUET ; H. MARTINEZ à B. TEYSSOT.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER.

### ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Intercommunalité : rapport CLECT 2015	24			Le rapport de la CLECT est approuvé. Il reprend notamment l'évaluation des charges, suite à la création de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes en date du 01/01/2015 et le montant de l'attribution de compensation pour chaque Commune.
2 - Finances : décision modificative n° 1	26			La décision modificative n° 1 est approuvée. Elle modifie le budget prévisionnel de la manière suivante : - Section fonctionnement le compte 64111 (dépenses personnel) de + 80 000 € et les comptes de 7381 et 6419 de + 40 000 € chacun. - Section Investissement le compte 001 - 36.10 € et le compte 10223 + 36.10 €
3 - Travaux : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (2016) Restaurant Scolaire	26			Les travaux de construction du restaurant scolaire à André Blanc font l'objet d'une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (2016) . Demande de subvention au taux de 25 %.
4 - Foncier : rétrocession de voirie ZAC Les Hauts de Surel	26			Le Conseil Municipal prend acte du désistement du service de la DDT et mandate Me AUTONES pour la rédaction de cet acte.
5 - Social : contrat de mixité sociale	17	6	3	Dans le cadre de l'obligation qui pèse sur la Commune de réaliser 20 % de logements sociaux sur le territoire communal, le Conseil Municipal valide le projet de contrat de mixité sociale proposé par Monsieur le Préfet en matière de logements sociaux et autorise Monsieur le Maire à le signer.

## **Point 5 :**

Madame TEYSSOT demande si le taux de 35 % de logements sociaux porté sur l'îlot de Baternel est un minimum ou un maximum. Si ce taux est un minimum, il y a une possibilité de voir l'intégralité de cet îlot, soit 80 logements, occupée par des logements sociaux.

Monsieur le Maire lui répond qu'il s'agit bien d'un minimum et qu'il s'applique à un seul tènement.

Elle regrette qu'aucune limite maximale ne soit arrêtée.

Monsieur SERRADURA précise qu'avec un taux de 100 % on n'est plus dans la mixité sociale.

Monsieur le Maire, rappelle que le projet d'étude donné à EPORA sur ce secteur, a été arrêté en Conseil Municipal en juin dernier, et que le caractère de mixité sociale et la présence de locaux d'activité sont inscrits dans la programmation immobilière à venir sur ce secteur.

De plus, Monsieur le Maire rappelle que les objectifs du PLH pour notre Commune ne permettront pas la réalisation de 80 logements sociaux sur Saint-Marcel-lès-Valence, car la limite est fixée à 34 sur la période triennale et que le financement de l'Etat ne suivrait pas.

Le groupe d'opposition ne votera pas favorablement sur ce point, si aucun taux maximum n'est arrêté pour la construction de logements sociaux sur cet îlot.

Monsieur le Maire décide de maintenir les dispositions de la convention telles qu'elles sont présentées ce soir.

## **Affaires diverses**

- DIA : La Commune ne préempte pas.

Madame TEYSSOT demande à Monsieur le Maire si la Commune a déjà retenu un site pour l'installation de l'aire d'accueil des gens du voyage, car la date limite fixée au 31 décembre approche.

Monsieur le Maire lui répond que dans le cadre du transfert de la compétence à l'Agglomération, des pourparlers sont engagés pour définir un site.

Madame TEYSSOT propose de se rapprocher de Bourg Les Valence pour conventionner avec eux l'installation de notre aire d'accueil en continuité avec celle déjà existante.

Monsieur le Maire, explique qu'avant les élections de 2014, un projet de conventionnement avec la ville de Valence était à l'étude mais qu'il n'avait pas pu aboutir. Il procédera à la demande auprès de Madame le Maire de Bourg les Valence.

Monsieur Hubert CHAMBON tient à rappeler la cérémonie du 30 novembre dernier organisée par le SDED, et relative à la remise des prix aux Communes pour les ventes des Certificats d'Economie d'Energie, et qu'à l'occasion de cette dernière, Saint-Marcel-lès-Valence a été primée à hauteur de 13 840 € pour la vente de ses CEE et que nous avons eu la 1<sup>ère</sup> place de notre catégorie. Monsieur le Maire procède à cette occasion à une remise de médaille à Monsieur Hubert CHAMBON pour l'ensemble de son travail réalisé à cette occasion lors de son mandat d'adjoint en charge du Patrimoine.

Monsieur le Maire rappelle les dates suivantes :

- Vœux au personnel : mercredi 6 janvier 2016 à 17 heures
- Vœux au monde économique : mardi 12 janvier 2016 à 19 heures
- Prochain Conseil Municipal : 27 janvier à 20 heures.

A la demande de Monsieur GELINOTTE, une date pour la prochaine commission d'accessibilité est arrêtée au 19 janvier 2016 à 19h30 en Mairie.

Monsieur Patrick ZANI informe l'ensemble des membres du Conseil Municipal, que le 16 janvier prochain, les jeux des 1000 € seront enregistrés à Saint-Marcel-lès-Valence à partir de 15 heures, à l'Espace Culturel Liberté.

Monsieur Didier FAQUIN rappelle les différents évènements organisés ce week-end à l'occasion du TELETHON :

- Jeudi : courses des enfants
- Vendredi 18h : rendez-vous à la Halle des Sports pour l'ouverture des festivités
- Vendredi 20h : match de Handball
- Samedi 6h à 12h : marche
- Samedi 8h : bûche de Noël
- Samedi 11h30 : paella
- Samedi 20h30 : spectacle.